

Cher Client:

Lors de votre période d'attente, ou si vous êtes en arrêt de travail, et que vous ne recevez aucune rémunération de votre employeur (ex. : vous recevez des prestations de l'assurance emploi de maladie) **vous êtes responsable du paiement de vos primes LTD/ILD.** Durant cette période d'attente de **120 jours calendrier** vos primes mensuelles de LTD/ILD doivent **absolument** être payées.

Veillez prendre note que les chèques de paiement des primes de votre assurance **Invalidité de longue durée** doivent être faits à l'attention de **André Gallant in trust.** SVP faire parvenir les chèques à l'adresse suivante :

C.P. 509  
Grande Digue, N.B.  
E4R IL1

Votre prime mensuelle \$

Votre demande de réclamation devrait être soumise avant la fin de la période d'attente de 120 jours (préférentiellement vers la 90e journée)

Les **formulaires de réclamations d'Invalidité de Longue Durée** doivent être **envoyés directement** à l'adresse suivante:

Desjardins Sécurité Financière  
200 Ave. Des Commandeurs  
Levis, Québec G6V-6R2

Veillez inclure votre numéro de police ainsi que votre numéro d'identification sur toutes correspondances avec l'assureur :

Police# : 140859      Division :      Identification :  
L'information suivante sur le formulaire « Déclaration de l'employeur » sous « remplir si auto-administre » doit être compléter :

Date d'entrée en vigueur de la garantie :

No de catégorie :

Pour toute question, veuillez contacter André Gallant au 1 506 576-8882  
ou sans frais au 1 877 299-9940.